



DRH/SGCFCF

Rabat, le : 05 NOV. 2021

Appel à candidature

Objet : Offre de formation organisée par l'ENA et l'IRA.

- PJ : 1- Guide d'inscription en ligne 2022-2023 ;**
2- Guide pour renseigner le CV Europass ;
3- Date et calendrier prévisionnel pour le recrutement et la sélection des élèves étrangers de l'ENA et des IRA pour le CIL/CIP/CIIRA 2022-2023.

J'ai l'honneur de vous informer que l'Ecole Nationale d'Administration et les Instituts Régionaux d'Administration français offrent aux cadres de la haute fonction publique la possibilité de suivre des formations en intégrant leurs cycles internationaux.

Cette année, trois types de formations sont ouvertes, d'une durée de 8 à 14 mois, ils s'adressent aussi bien à de jeunes fonctionnaires qu'à des fonctionnaires expérimentés. La sélection est organisée par l'Ambassade de France, qui se dispose de possibilités de bourses durant toute la formation.

Il est à signaler que la date de clôture de l'inscription en ligne des candidats, est fixée du **6 Octobre au 19 Novembre 2021**.

⚡ 1- Procédure d'inscription :

- Avant de commencer l'inscription en ligne, vous êtes invités à consulter le guide d'inscription en ligne (pièce jointe N°1) ainsi que le calendrier de la sélection 2022-2023 (pièce jointe N°3) ;
- Plusieurs pièces sont à joindre au dossier, pensez à vous en munir au moment de vous inscrire en ligne. Toute pièce manquante est éliminatoire de facto ;

SB

- L'inscription en ligne s'effectue en une seule opération sur le site de l'ENA via le lien suivant : <https://www.ena.fr/Formation/Formation-Fonction-Publique/Cycles-internationaux-adosses-aux-formations-Fonction-Publique> . La validation des données que vous avez saisies entraîne automatiquement confirmation de votre inscription. **Il est impératif que vous procédiez personnellement à votre inscription.** Les serveurs d'inscription resteront ouverts du **06 octobre 2021 au 19 novembre 2021**. Quel que soit le motif invoqué, aucune nouvelle inscription en ligne ou modification d'inscription ne sera possible après le 19 novembre 2021.

✚ 2- Conditions générales d'accès :

2-1- Conditions d'admission au cycle international long (CIL)

- Vous n'avez pas la nationalité française ;
- Vous disposez des ressources mensuelles au moins égales à 1 500 euros par mois, bourses comprises le cas échéant ;
- Posséder une excellente maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Disposer d'un diplôme de niveau master 1 ou d'un cursus équivalent ;
- Être fonctionnaire, agent public ou exceptionnellement, n'être pas encore entré dans la vie professionnelle et se destiner à une carrière dans le service public au bénéfice de son pays d'origine ;
- Exercer des responsabilités de niveau supérieur pour les fonctionnaires ou agents publics ;
- Satisfaire aux épreuves de sélection organisées par l'École ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais ;
- Justifier d'au moins quatre ans de service effectifs dans l'administration publique.

2-2- Conditions d'admission au cycle international de perfectionnement (CIP)

- Vous n'avez pas la nationalité française ;
- Vous disposez des ressources mensuelles au moins égales à 1 500 euros par mois, bourses comprises le cas échéant ;
- Être fonctionnaire, agent public ou, dans un cas très exceptionnel, apporter la preuve d'un projet professionnel dans le service public au bénéfice de son pays d'origine ;
- Disposer d'un diplôme de niveau master 1 ou d'un cursus équivalent associé à l'exercice de responsabilité de niveau supérieur pour les fonctionnaires ;
- Posséder une excellente maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit
- Maîtriser l'anglais ;
- Satisfaire aux épreuves de sélection organisées par l'ENA ;
- Justifier d'au moins quatre ans de service effectifs dans l'administration publique. *SB*

2-3- Conditions d'admission au cycle international des IRA (CilRA)

- Être fonctionnaire ou agent public ;
- Disposer d'un diplôme de niveau master 1 ou d'un cursus équivalent ;
- Disposer a minima d'une première expérience professionnelle ;
- Posséder une parfaite maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Satisfaire aux épreuves de sélection commune ENA/IRA qui impliquent une bonne connaissance du système administratif français et des institutions européennes ;
- Justifier d'au moins quatre ans de service effectifs dans l'administration publique.

✚ 3- Pièces complémentaires :

Veuillez-vous assurer que vous disposez de toutes les **pièces complémentaires** demandées avant de commencer l'inscription. Toute pièce manquante au dossier sera éliminatoire.

- Sont à télécharger sur le site de l'ENA :
 - Une photo d'identité ;
 - Un CV au format Europass (modèle et guide en pièce jointe N°2) ;
 - Une copie de votre passeport ou carte d'identité ;
 - La copie de votre diplôme de niveau le plus élevé et sa traduction en français le cas échéant ;
 - Une lettre de motivation expliquant quelles sont vos motivations pour suivre un cycle de l'ENA et/ou des IRA, quels sont vos objectifs de carrière à l'issue de la scolarité à l'ENA ou aux IRA et en quoi le cycle auquel vous souhaitez participer peut vous aider à réaliser votre projet professionnel.
- Sont à parvenir à la Division des Ressources Humaines :
 - Une demande d'inscription à la formation, précisant le cycle choisi et comportant l'avis favorable du responsable hiérarchique.

NB : la demande d'inscription précitée doit être scannée et envoyée à l'adresse mail suivante : formationcontinue@mpm.gov.ma, et ce avant le **20 Novembre 2021**, délai de rigueur.

✚ 4- Finalisation de l'inscription :

Une fois votre inscription validée, elle sera enregistrée automatiquement et il ne vous sera pas délivré de reçu. Merci donc de conserver votre numéro de dossier. Votre candidature enregistrée sera examinée par l'ENA (Département des stages et du recrutement des élèves étrangers), l'ambassade de France vous tiendra informé(e) des suites données. *SB*

⚡ 5- Remarques importantes :

- Les candidats retenus par l'ENA doivent contacter le Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires pour entamer la procédure administrative relative à l'envoi de stage de formation.
- Le présent appel à candidature sera publié au niveau de l'intranet et la plateforme pédagogique du Département « Digital Learning MPM » respectivement via les liens suivants :
 - <http://intranet.mpm.gov.ma/>
 - <https://digitallearning.mpm.gov.ma/>

⚡ 6- Contact d'informations :

Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires

Tél : 05 37 68 80 23

Tél : 06 39 88 91 16 / 06 59 33 92 17

Email : formationcontinue@mpm.gov.ma

SB

La Secrétaire Générale

Signé: Mme Zaidia DRIOUICH